

1808.

pour s'en servir en cas de dépêches très importantes. Il espère que sa seigneurie l'approuvera de ne pas entrer dans les questions militaires. Tout est dans la même situation, à peu près, que le jour de sa dernière lettre. "La disposition des esprits paraît excellente dans toutes les parties de la province." Il n'a pas cru nécessaire de convoquer la milice; mais les dispositions sont prises pour en appeler et armer le cinquième à bref avis. A ajouter des équipages de campement aux requisitions déjà faites. Depuis sa précédente dépêche, il a écrit au lieutenant-colonel Gore et lui a fait porter par un officier ses lettres, dans lesquelles il s'étend sur la nécessité où les provinces seraient probablement de combiner leurs opérations en cas de guerre avec les Etats-Unis. Le colonel Shawe lui a apporté des lettres du lieutenant-gouverneur; l'entente est complète. Il (Craig) a différé la convocation du parlement provincial jusqu'au 29 du mois courant. Vu la présente disposition de l'esprit public, il compte sur le concours cordial des représentants, pour toutes les mesures tendant au bien général. Construction de prisons dans les districts de Québec et de Montréal. Craig craint que la somme de £9,000 affectée à chacun des deux districts ne soit pas suffisante. L'emploi d'auditeur des comptes publics, vacant depuis le rappel de M. Coffin en Europe, étant important, il a, tout bien considéré, nommé à cet emploi M. Hale, aide-trésorier général des forces.

Page 1

12 janvier,
Québec.

Etats des entrées de navires au port de Québec, du 10 octobre au 3 décembre, et des sorties, du 13 octobre au 27 novembre. 16

12 janvier,
Québec.

Craig à Castlereagh (n° 10). Il lui transmet copie des procès-verbaux des délibérations du conseil exécutif sur les affaires d'Etat, depuis le 26 septembre jusqu'au 16 octobre dernier, inclusivement. 17

13 janvier,
Québec.

Le même au même (n° 11). Il lui adresse les cours du change et des denrées, à Québec, pendant le mois de décembre dernier. 18

(Incluse). Ces mercuriales. 19

22 janvier,
Downing-St.

— à Craig (brouillon). Les nouvelles reçues depuis peu ont amené les ministres de S. M. à croire qu'il faudrait renforcer les moyens de défense dans les possessions britanniques en Amérique. Un régiment de 3,000 hommes va s'embarquer pour Halifax, sous le commandement de sir G. Prevost. Il y aura d'autres envois de secours si les circonstances l'exigeaient. Quoique l'on se prépare à soutenir par des troupes régulières les sujets américains de S. M., ceux-ci, cependant, devront prendre leur part de la défense. Nombre de miliciens qu'il serait nécessaire de lever et d'armer, et comment le faire. Quel rang auront les officiers de milice. On va expédier sans retard au moins 16,000 fusils avec leurs accessoires, ainsi que des uniformes, qui seront distribués aux miliciens, mais seulement en cas de mise en activité de service. Envoi immédiat de deux compagnies d'artillerie à Halifax; deux autres prêtes à partir pour Québec, aux premiers signes d'une rupture prochaine. On enverra aussi des équipages de campement pour 10,000 hommes. On expédiera du numéraire pour le paiement des dépenses extraordinaires. Sa Majesté s'attend que les législatures provinciales voudront faire le possible de leur côté, avec leurs ressources propres. Elle recommandera à son parlement de fournir le surplus. Il faudra, sans perdre de temps, établir une communication avec sir G. Prevost, afin que les troupes, en cas d'attaque, puissent se porter au point utile. Le major général Prevost va recevoir copie de la présente dépêche avant son départ; ce qui lui permettra de prendre des mesures correspondantes dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. 22

23 janvier,
Québec.

Ryland au procureur général Sewell. Il lui transmet une dépêche du secrétaire d'Etat et d'autres papiers concernant les réclamations avancées par une députation de Sauvages en Angleterre, l'an dernier. Malgré les ordres formels du gouverneur, ces mêmes Sauvages sont venus à Québec.